



Demande de renseignements assurance pour mon chaton

Par **marcelle59**, le **30/03/2015** à **15:23**

Bonjour, rnll y a près d'un mois j'ai demandé des explications par téléphone pour souscrire une assurance pour mon chaton. Après réflexion je n'y ai pas répondu. Harcèlement téléphonique, reçu contrat par internet où je devais cliquer sur une case signer si j'acceptais, ce que je n'ai pas fait. Puis j'ai reçu également le contrat la semaine dernière par courrier, que j'ai mis à la poubelle. Je n'ai rien accepté ni rien signer et ils m'ont prélevé 25.15 euros hier.. on m'a répondu au téléphone vous avez donné vos coordonnées par téléphone cela suffit. Donc ils peuvent faire n'importe quoi même sans notre signature ? rnMerci de me renseigner.

Par **marcelle59**, le **02/04/2015** à **09:41**

Bon pas de réponse tant pis je me débrouille donc seule comme d'habitude... de toute manière le prélèvement a été refusé par ma banque et là je vais écrire une LR/AR. Merci à ceux qui m'ont lu quand même.

Par **jodelariege**, le **02/04/2015** à **12:53**

bonjour comment ont ils pu vous prélever, ? vous aviez donné vos coordonnées bancaires? tant mieux si la banque a refusé le prélèvement ;moralité:ne pas donner ses coordonnées à n'importe qui au téléphone .bonne journée